

CISION QUÉBEC CODE 01
PLUS SERVICE AUX HEBDOS
Pour diffusion immédiate

**Mise en valeur des paysages de la Capitale-Nationale :
une voie de développement régional à poursuivre**

Château-Richer, le 28 juin 2019. – La députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, M^{me} Émilie Foster, est heureuse d'annoncer, au nom de la vice-première ministre, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, une entente pour la mise en valeur des paysages de la grande région de Québec. À cet effet, le gouvernement va ainsi investir 170 000 \$, durant les trois prochaines années.

L'entente conclue avec Développement Côte-de-Beaupré est dotée d'un budget global de 447 500 \$ qui est complété par les cinq MRC participantes, la Communauté métropolitaine de Québec, ainsi que Tourisme Charlevoix. Cette entente prévoit aussi la réalisation d'une étude sur les retombées économiques associées aux paysages, comme vecteur de développement régional.

Citation :

« Il y a un bénéfice important à cultiver et à bonifier nos paysages et c'est ce que nous avons fait depuis déjà quelques années. En misant de manière continue sur cette vitrine unique, nous favorisons le développement touristique et économique, et ce, de Charlevoix-Est à Portneuf. Nos paysages sont une richesse que nous devons mettre en valeur. »

Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, et adjointe parlementaire du ministre des Finances

« La Côte-de-Beaupré est un lieu où nous avons investi pour la mise en valeur des paysages, car cela profite à tous, qu'ils soient résidents ou de passage vers le Mont Sainte-Anne ou Charlevoix. Nos paysages sont une vitrine qui parle pour nous et celle-ci doit être invitante. Continuer sur cette voie et maintenir nos efforts par cette nouvelle entente contribue au développement économique de toute la région. »

Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré

Faits saillants :

- Sur 170 000 \$ de financement, le Secrétariat à la Capitale-Nationale contribue pour 95 000 \$ et le ministère des Transports verse 75 000 \$ à cette 4^e entente sur la mise en valeur des paysages de la région de la Capitale-Nationale.
- L'étude prévue dans le cadre de cette 4^e entente va permettre de mieux mesurer l'impact de ces investissements, notamment ceux réalisés grâce au Plan paysage de la route 138 et son fonds d'embellissement.
- Les trois ententes précédentes sur la mise en valeur des paysages ont bénéficié d'un financement de près de 500 000 \$.

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur nos activités, consultez notre site Web à l'adresse www.scn.gouv.qc.ca

– 30 –

Source

Amélie Paquet
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première
ministre, ministre de la Sécurité
publique et ministre responsable de
la région de la Capitale-Nationale
418 643-2112

Information

Relations médias
Direction des communications
Ministère de la Sécurité publique
418 646-6777, poste 30274